



INFIRMIER(E) CMP CLARACQ SAINT-GIRONS

Présentation de l'établissement

Au pied des Pyrénées ariégeoises, à une heure de Toulouse, proche des stations de ski, à 2 heures de la Méditerranée et à 3 heures de l'Atlantique, **le Centre Hospitalier Ariège Couserans (CHAC)** bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel.

Le Centre Hospitalier comprend plus de 1000 salariés, dont une soixantaine de médecins, 3 Pôles Cliniques (Psychiatrie, MCO et médico-technique, Gériatrie et réadaptation), des activités diversifiées : Médecine, Chirurgie, Obstétrique, Urgences, SMUR, SMC-SIR, Unité Ambulatoire, Consultations, Centre de Réadaptation Neurologique (CRN), SSR, CSG, UCC, UMG, USLD, Psychiatrie intra et extra de l'Ariège, une filière médico-sociale avec une Maison Départementale de l'Autonomie, un EHPAD, une USLD (Unité de Soins de Longue Durée) et une MAS, un plateau technique complet avec Laboratoire, Pharmacie et Scanner et une équipe d'une vingtaine de rééducateurs pluridisciplinaires. S'ajoutent également des équipes sociales, éducatives et psychologiques.

Le CHAC dispose aussi d'une Unité Centrale de Production avec un restaurant, une blanchisserie, une équipe technique, informatique et des services supports administratifs.

Description du service et du poste

Titre de la fonction : Infirmier(ère) en psychiatrie pour adultes

Service : CMP Saint Giron Secteur B

Grade : Infirmier(ère)

Responsable hiérarchique :

- Coordonnateur général des soins
- Cadre Supérieur de Santé
- Cadre de Santé de l'unité

Liaisons fonctionnelles :

- Equipe pluridisciplinaire : médecin, CSS, CS, infirmiers(ères), psychologue, secrétaire médicale, assistante sociale...
- Tout le dispositif psychiatrique de l'Ariège intra et extra hospitalier
- Tout le réseau médico-psycho-social et associatif
- Familles
- Sociétés de taxi et de transport médicalisé
- Formateurs IFSI de Pamiers

Zone d'autonomie : rôle propre et rôle prescrit

- sous la responsabilité médicale du psychiatre du CMP
- sous la responsabilité du Cadre de Santé

CONTENU DU POSTE

Exercice de la fonction conforme au décret du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier(ère), modifié par le décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 et au décret du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles des infirmiers(ères).

Mission 1 : Assurer des actions de prévention et d'éducation en santé mentale

Activités :

- Evaluer l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne,
- Informer et éduquer à la santé la personne et son entourage (ex : prise du traitement, signes avant coureurs d'une décompensation),
- Travailler et renforcer le partenariat avec les différents réseaux (addictions, médecins généralistes, maisons de retraite, ...),
- Participer à l'élaboration et à la réalisation des programmes de prévention dans la lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (auprès des travailleurs sociaux, de la population, des élus...),

Mission 2 : Assurer des soins psychiatriques et en santé mentale auprès de patients adultes afin de permettre à l'individu de récupérer ou d'acquérir une meilleure autonomie individuelle, sociale et professionnelle.

Activités :

- Organiser, dispenser et coordonner les soins infirmiers prescrits et ceux qui relèvent de son rôle propre, dans le respect de la qualité des soins.
- Assurer les entretiens d'accueil, de soutien, d'accompagnement des patients et de leur famille au CMP,
- Recueillir les données cliniques, observer le patient, identifier ses besoins en santé et ses attentes et celles de son entourage,
- Collaborer au diagnostic et à l'élaboration du projet de soins individualisé (objectifs de soins et actions au regard du cadre législatif et réglementaire), évaluer les résultats,
- Participer aux réunions de synthèses, d'analyse de cas, d'organisation, et aux supervisions,
- Rédiger et mettre à jour le dossier du patient (transmission des informations, comptes-rendus des prises en charge et des réunions avec le partenariat et les réseaux),
- Assurer les soins sur prescription, suivi et administration du traitement (per os ou injectable),
- Surveiller l'évolution de l'état psychologique du patient,
- Identifier les situations d'urgence ou de crise et y faire face par des actions adaptées,
- Assurer les liaisons intra hospitalières et celles avec les différents professionnels de santé prenant en charge le patient,
- Assurer les visites au domicile,
- Accompagner le patient dans toute démarche de réinsertion sociale, participer à l'orientation du patient sur le secteur et le réseau médico-social, établir des fiches de liaison,
- Participer à la gestion du matériel et de la pharmacie de l'unité,
- Respecter et mettre en oeuvre les procédures d'élimination des déchets de soins,
- Participer aux différentes formations obligatoires (incendie...),
- Assurer le suivi du véhicule de service (plein d'essence, etc).

Mission 3 : Participer à l'accueil et à l'intégration des nouveaux agents

Activités :

- Accueillir tout nouvel agent et faciliter son intégration,
- Informer sur le projet de pôle, l'organisation du service, le projet thérapeutique, la population consultante, et tout ce qui peut faciliter la prise en charge des usagers,
- Participer à la mise en place du tutorat (facultatif).

Mission 4 : Contribuer à la formation des professionnels de demain

Activités : Participer à un encadrement professionnel et pédagogique des stagiaires et à leur évaluation,

- Accueillir les étudiants et présenter le CMP,
- Elaborer, avec le cadre, l'organisation du stage en tenant compte des acquis de formation, des objectifs personnels et institutionnels,
- Participer à l'acquisition des compétences professionnelles par la transmission des savoirs et des savoirs-faire,
- Favoriser l'autoévaluation de l'étudiant et collaborer à la réalisation des bilans mi-stage et fin de stage,
- Questionner nos pratiques professionnelles grâce au regard neutre de l'étudiant
- Interventions pédagogiques sur l'IFSI de Pamiers.

Mission 5 : Education thérapeutique du Patient

Activités : En lien avec HDJ CLARACQ et les autres structures extra hospitalières du CHAC : Aider les patients à gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. L'ETP est un processus continu, qui fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient

RESPONSABILITES SIGNIFICATIVES ET RESULTATS CLES

Respect de la dignité et de la liberté du patient (respect secret professionnel, confidentialité, devoir de protection et de neutralité).

Responsabilité professionnelle : engagement professionnel au regard de la législation.

Indicateurs de l'activité infirmière par la file active.

MOYENS

Bureau

Dx Planning DX Care

Véhicule de secteur et autorisation de circuler

DIM

EXIGENCES DU POSTE

Horaires : 9h/17h, pouvant être modifiés exceptionnellement selon les besoins de la population.

Amplitude : 8 heures/jour

Repos : samedi et dimanche.

Temps partiel : non

Exigences physiques : Bonne condition physique : station debout, déplacements.

Exigences relationnelles :

- Contact avec les patients : oui
- Contact avec le public : oui
- Travail en équipe : oui
- Travail avec le partenariat et les réseaux : oui
- Poste isolé : exceptionnel (ex : VAD.)

Exigences autres : permis de conduire B

Environnement :

- Nuisances infectieuses possibles : oui
- Nuisances toxiques : non
- Nuisances physiques (rayons) : non
- Risques physiques : nombreux déplacements en voiture, agressivité, ...

COMPETENCES REQUISES

Savoir :

- Connaissances approfondies des psychopathologies de l'adulte,
- Connaissances du réseau médico-psycho-social et associatif,
- Connaissances de base en pharmacologie.
- Formation continue dans le domaine des psychothérapies

Savoir-faire :

- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Capacité à s'inscrire dans un travail interdisciplinaire,
- Capacité à organiser et à planifier les rendez-vous sur la semaine,
- Capacité à observer, analyser une situation et transmettre les informations par écrit et au médecin responsable,
- Maîtrise des techniques relationnelles et de relation d'aide,
- Gestion du matériel de soins.

Savoir-être :

- Capacité d'écoute, de maîtrise de soi et adaptabilité,
- Discrétion professionnelle et respect de la personne,
- Respect et tolérance de tout un chacun.
- Bienveillance.

NIVEAUX REQUIS

Aptitudes, caractéristiques personnelles :

Capacité d'adaptation et de remise en cause
Prise d'initiatives. Dynamisme

Formation initiale :

Diplôme d'Etat Infirmier

Exigences particulières : Adhésion au projet d'établissement, du pôle et de l'unité.

Contacts : Candidatures à envoyer au secrétariat de la Direction des ressources humaines et des soins par mail à secretaire.drh@ch-ariège-couserans.fr ou par courrier à Centre Hospitalier Ariège Couserans – DRH/Direction des soins – BP 60111 – 09201 SAINT-GIRONS Cedex. Téléphone : 05.61.96.21.94 / 05.81.09.14.40

